

Doc. 10905
20 avril 2006

Mobiliser les parlements en faveur du "Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique" (NEPAD)

Proposition de résolution
présentée par M. Van den Brande et plusieurs de ses collègues

La présente proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Il y a près de cinq ans, en 2001, le Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine (OUA, rebaptisée Union africaine) a formellement adopté un cadre stratégique pour la renaissance de l'Afrique appelé "Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique" (NEPAD), qui poursuit quatre objectifs majeurs:

- i. éradiquer la pauvreté;
- ii. placer les pays africains sur la voie d'une croissance et d'un développement durables;
- iii. mettre un terme à la marginalisation de l'Afrique dans le contexte de la mondialisation et promouvoir son intégration complète et profitable à l'économie mondiale;
- iv. accélérer le renforcement des capacités des femmes.

Le NEPAD n'est pas une agence indépendante mais le programme socio-économique de l'Union africaine chargé de la mise en oeuvre des Objectifs du millénaire pour le développement tels que définis par les NU en l'an 2000.

En adoptant ces objectifs, la communauté mondiale s'est engagée à éradiquer la pauvreté extrême et la faim, à réaliser l'accès universel à l'enseignement primaire, à promouvoir l'égalité des sexes et à renforcer les capacités des femmes, à réduire la mortalité infantile, à améliorer la santé des mères, à lutter contre le VIH/SIDA, la malaria et d'autres maladies, à assurer le caractère durable de l'environnement et à développer un partenariat mondial pour le développement.

L'Assemblée a maintes fois souligné l'importance des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), et notamment dans ses récentes résolutions 1449 (2005) sur *l'environnement et les objectifs du Millénaire pour le développement* et 1450 (2005) sur *la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement*.

Parmi les parlementaires d'Afrique et d'Europe, il semble exister un large consensus sur deux points:

- i. la bonne mise en oeuvre du NEPAD et des objectifs de bonne gouvernance en général n'est pas réalisable sans le système parlementaire et sans que le rôle du parlement proprement dit ne soit renforcé et soutenu;
- ii. l'Europe ne peut réviser ses politiques de coopération au développement sans consulter l'Afrique et sans accorder aux parlements africains l'attention qu'ils méritent.

Les multiples consultations et réunions des parlementaires d'Afrique et d'Europe depuis le lancement du NEPAD ont permis d'identifier les grands problèmes suivants:

- i. les parlements, que ce soit en Afrique ou en Europe, ne s'impliquent pas suffisamment dans le processus du NEPAD et ne sont même souvent pas assez informés de celui-ci;
- ii. les parlementaires ne sont dès lors pas en mesure d'établir avec leurs électeurs un dialogue sur les aspects importants du NEPAD, ce qui prive encore celui-ci du soutien du public;
- iii. les parlements d'Europe ne sont pas assez engagés pour tenir compte du processus du NEPAD dans la prise de décisions sur des questions importantes pour le développement de l'Afrique.

C'est pourquoi l'Assemblée salue l'intérêt porté au NEPAD par le Parlement panafricain, le Forum des parlementaires d'Afrique sur le NEPAD et le Groupe de contact des parlements d'Afrique pour le NEPAD. **Elle se félicite en particulier de l'accord de coopération qu'elle a conclu en 2005 avec le Parlement panafricain (PAP).**

En Europe, l'Association des parlementaires européens pour l'Afrique (AWEPA), forte de ses quelques 1200 membres issus de parlements nationaux d'Europe, a mis sur pied un programme de soutien visant à mobiliser des parlementaires en faveur du NEPAD. De plus, l'Assemblée souhaite rappeler les magnifiques réalisations du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe.

En conclusion, l'Assemblée:

- i. lance un appel aux gouvernements et aux parlements nationaux des Etats membres du Conseil de l'Europe pour qu'ils soutiennent le NEPAD et lui prêtent leur concours par tous les moyens appropriés afin de l'aider à réaliser la réussite que méritent tous les peuples de l'Afrique;
- ii. soutient sans réserves tous les efforts consentis en Afrique et en Europe pour améliorer le rôle des parlements dans le suivi du NEPAD et des processus liés à sa mise en oeuvre, en supervisant ces processus et en gagnant l'appui et la participation des populations;
- iii. décide de participer à des échanges réguliers avec le Parlement panafricain et avec le Forum des parlementaires du NEPAD afin de maintenir un dialogue sur les questions d'intérêt commun, et notamment sur la lutte contre les maladies et la pauvreté, et d'apporter son assistance et des orientations pour la construction d'une véritable démocratie parlementaire;
- iv. **décide d'organiser à l'Assemblée un débat** sur le rôle de l'Europe dans la promotion du développement économique et social, de la démocratie et de la bonne gouvernance en Afrique, **comme le prévoit l'accord de coopération avec le Parlement panafricain;**
- v. décide de tirer pleinement parti de son accord de coopération avec le Centre Nord-Sud dans la poursuite de ces objectifs.

Signé¹:

Van den BRANDE, Luc, Belgique, PPE/DC
BELLMANN, Veronika, Allemagne, PPE/DC
COSARCIUC, Valeriu, Moldova, ADLE
DRAGASSAKIS, Ioannis, Grèce, GUE
GACEK, Urszula, Pologne, PPE/DC
HÖGMARK, Anders G., Suède, PPE/DC
JURGENS, Erik, Pays-Bas, SOC
KOROBAYNIKOV, Anatoliy, Fédération de Russie, GDE
MELČÁK, Miloš, République tchèque, SOC
NEGELE, Gebhard, Liechtenstein, PPE/DC
ÖHMAN, Conny, Suède, SOC
PIROZHNIKOVA, Liudmila, Fédération de Russie, EDG
REIMANN, Maximilian, Suisse, ADLE
SCHIEDER, Peter, Autriche, SOC
STAPONKIENĖ, Aldona, Lituanie, GDE
WALTER, Robert, Pays-Bas, GDE

¹ SOC: Groupe socialiste
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe des démocrates européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
NI: non inscrit dans un groupe

